

COORDONNÉES DU RÉSEAU DE VOISINAGE

Personne à prévenir en 1^{er}

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Code postal :

Tél. domicile : Tél. portable :

Tél. professionnel :

Lien de parenté :

famille ami(e) voisin(e) autre (précisez)

Possède un double des clés ? Oui Non

Signature de la personne «réseau 1» :

Personne à prévenir en 2^{ème}

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Code postal :

Tél. domicile : Tél. portable :

Tél. professionnel :

Lien de parenté :

famille ami(e) voisin(e) autre (précisez)

Possède un double des clés ? Oui Non

Signature de la personne «réseau 2» :

Personne à prévenir en 3^{ème}

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Code postal :

Tél. domicile : Tél. portable :

Tél. professionnel :

Lien de parenté :

famille ami(e) voisin(e) autre (précisez)

Possède un double des clés ? Oui Non

Signature de la personne «réseau 3» :

À quoi servent les coordonnées du réseau de voisinage ?

En cas de besoin, l'abonné appuie sur le bouton de l'émetteur.

Quelques secondes plus tard, il peut parler à l'opérateur de la Centrale Alsacienne de Protection, sans décrocher le téléphone.

L'opérateur répond aux questions de l'abonné, le conseille ou fait intervenir le réseau de voisinage en priorité, ou selon le cas, les services d'urgence.

Pour tout renseignement complémentaire nous sommes à votre disposition au **03 88 37 22 35**

du lundi au vendredi **de 8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à garantir la prise de contact lors de l'appel d'un abonné Bip Tranquille dont vous êtes le "réseau de voisinage" et à vous envoyer la lettre d'information bi-annuelle du service. Les destinataires des données sont : la Centrale Alsacienne de Protection et l'Abrapa.

Vos coordonnées peuvent également servir à l'envoi d'informations sur l'Abrapa ou ses partenaires. Si vous ne souhaitez pas recevoir ces informations merci de cocher la case ci-après .

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service Bip Tranquille de l'Abrapa.

Demande de prélèvement

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

Nom, prénom et adresse du débiteur

Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

Compte à débiter

Établissement	Code guichet	N° de compte	Clé

Nom et adresse du créancier

Abrapa - Service Bip Tranquille
5, rue Gay Lussac
67201 Eckbolsheim

Date :

Signature :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

Autorisation de prélèvement :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige, sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° National d'émetteur
112.321

Nom, prénom et adresse du débiteur

Nom et adresse du créancier

Abrapa - Service Bip Tranquille
5, rue Gay Lussac - 67201 Eckbolsheim

Compte à débiter

Établissement	Code guichet	N° de compte	Clé

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter :

Date :

Signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au service Bip Tranquille, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), Postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE).